

# La Sainte Écriture

## Le Pentateuque

### 5 LIVRES

L'AT commence par un ensemble de 5 livres auquel les LXX ont donné le nom de Pentateuque (*penta* – 'cinq', *touchè* – 'instruments', d'où 'étuis' pour rouleaux de papyrus, et finalement 'livres'). Les Juifs parlaient de la Torah, la Loi, et les 5 livres étaient chacun un 5<sup>ème</sup> de la Loi. Ils ne les désignaient que par les 1<sup>ers</sup> mots : *Beréshît* « Au commencement » (Gn) ; *Shemot* « Voici les noms » (Ex) ; *Waïqra* « Le Seigneur appela Moïse » (Lv) ; *Be-midbar* « Au désert » (Nb) ; *Devarim* « Voici les paroles » (Dt). Ce sont les LXX qui ont donné pour titre un mot exprimant quelque chose du contenu, et les langues modernes à la suite du latin, n'ont fait qu'adapter le nom grec.

Le livre de la *Genèse* présente une version familiale des origines d'Israël. Dans un monde créé bon mais défiguré par le péché et la violence, Abraham est institué médiateur de la bénédiction divine destinée finalement à toutes les familles de la terre (Gn 12,3). Cette promesse dit à la fois le statut unique d'Abraham et de ses descendants, et la mission qui leur est confiée auprès des nations. La bénédiction se transmet par Isaac et Jacob dans un climat d'ouverture pacifique aux étrangers. Ce n'est pas en peuple structuré que les fils de Jacob descendent en Égypte, et Moïse n'est jamais mentionné dans le livre de la Genèse.

Dès les 1<sup>ères</sup> lignes du livre de l'*Exode*, les fils de Jacob sont désignés comme peuple, tandis que s'ouvre une histoire que l'on pourrait qualifier de biographie de Moïse, entre sa naissance (Ex 2) et sa mort (Dt 34). Israël apparaît d'abord comme un peuple abandonné à la servitude en Égypte par un Dieu étrangement absent. Mais Dieu va parler et manifester sa présence à Moïse d'abord, au peuple ensuite, aux différentes étapes de son histoire : peuple libéré qui voit dans le passage de la mer son acte de naissance (Ex 14) ; peuple engagé librement au service de Dieu au Sinaï en acceptant l'Alliance proposée, à charge d'observer les commandements divins (Ex 19-24) ; peuple appelé à rencontrer son Dieu affirmant sa présence dans le sanctuaire qui vient d'être construit (Ex 40,34-35).

Au cœur du Pentateuque, le *Lévitique* est totalement habité par ce sentiment de la présence de Dieu. Il définit les conditions nécessaires à la rencontre de Dieu présent au sanctuaire, en décrivant les rituels des sacrifices (Lv 1-7) et de l'installation des prêtres (Lv 8-10). Pour ouvrir l'accès au Dieu saint, il fixe les règles de pureté et les modes de purification (Lv 11-15). Ces dispositions culminent dans la liturgie du Grand Jour des Expiations (Lv 16). La Loi de sainteté s'inscrit dans ce mouvement, tout en apportant des éléments neufs (Lv 17-26). La somme des prescriptions rituelles peut dérouter. Le Lévitique n'en est pas moins un témoin privilégié du sentiment de la grandeur et de la sainteté de Dieu. Sa conscience approfondie du péché ne le retient pas de lancer un appel vibrant à la sainteté (Lv 19,2).

Le livre des *Nombres* doit son nom aux nombreux recensements dont il est fait mention. Ce livre assure le transfert du Sinaï vers la Terre promise. Les préparatifs du départ occupent une large place. C'est un peuple structuré, organisé en tribus, qui va se mettre en route (Nb 1-10). Mais ce peuple entré dans l'Alliance, habité par la présence de Dieu, est investi de lourdes responsabilités. Aussi les diverses rébellions qui émaillent la marche au désert ont-elles des conséquences d'autant plus graves. Condamnée avec ses principaux chefs, y compris Moïse, la génération qui est sortie d'Égypte n'entrera pas dans la Terre promise (Nb 11-21). Le récit s'achève dans les steppes de Moab, où la nouvelle génération se met en place pour passer le Jourdain. Josué assurera la succession de Moïse (Nb 22-36).

Enfin le Deutéronome donne une 2<sup>nde</sup> (*deutéro*) Loi, qui reprend et développe dans les plaines de Moab les prescriptions données par Moïse au Sinaï. Dans le Deutéronome les rapports de Dieu et de son peuple sont décrits en termes de grâce et d'affection, les commandements sont regardés comme intimes à l'homme. Les discours de Moïse dans le Deutéronome cherchent à ouvrir le cœur de l'homme et à le convaincre. Le récit de la mort de Moïse clôt le livre.

### LA TORAH

Ces livres ont été considérés comme la Loi d'Israël et, de fait, c'est là que l'on trouve la masse des textes législatifs de la Bible. C'est comme Loi du peuple élu par le vrai Dieu a été reconnu comme obligatoire par suite canonique, par les Juifs. Plus tard, vers 130 av. J.C., dans le prologue du livre de Ben Sira, la Torah sera distinguée des Prophètes et des autres Livres. C'est aussi la position du NT : s<sup>t</sup> Matthieu (5,17) et s<sup>t</sup> Luc (16,16) distinguent la Loi et les Prophètes ; la Loi est ce qui a été donné par Moïse (Lc 24,44) ce que confirme s<sup>t</sup> Jean (1,17.45 ; 7,19).

L'édition de la Torah pendant la période perse sous l'influence d'Esdras (vers 390 av.J.C.) est un événement considérable. Une loi donne la structure d'un peuple, les normes de sa vie sociale : la Torah est ainsi à la base de la vie d'Israël. Toujours rangée à part des autres rouleaux bibliques, la Torah sera sans cesse lue et commentée dans les synagogues.

Le Pentateuque étant avant tout la Loi d'Israël, on ferait fausse route en y cherchant d'abord une histoire. On serait vite heurté par le caractère discontinu et épisodique d'une telle histoire où l'on trouverait des lacunes immenses et, à l'inverse, des redites étonnantes.

Mais si le Pentateuque est avant tout une Loi, il faut reconnaître que cette loi est exposée d'une manière très particulière. Des récits viennent constamment interrompre la suite des textes législatifs et, jusqu'au milieu de l'Exode (ch. 20), ceux-ci sont en fait très peu nombreux. Les récits relatifs aux origines, aux Patriarches et à Moïse forment comme une grande introduction à la Loi de Moïse.

On ne trouve pas de ressemblance avec les anciennes législations orientales. Depuis 1901, on a retrouvé un certain nombre de ces anciens codes (lois assyriennes datant des XV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. av. J.C. ; lois hittites à peu près de la même époque, code d'Hammourapi de Babylone XVIII<sup>e</sup> s) : ou bien les articles sont donnés sèchement, ou bien ils sont précédés d'une courte notice qui donne la date de leur promulgation. L'épilogue du code d'Hammourapi contient des bénédictions et des malédictions analogues à celles qui terminent le Deutéronome. Le prologue rappelle l'élection divine du législateur Hammourapi et quelques uns de ses hauts faits. Le Pentateuque, lui, ne se borne pas à de semblables rappels : constamment les récits interfèrent avec l'énoncé des lois.

Le mélange des récits et des lois est donc le trait le plus caractéristique du Pentateuque. Il souligne que le don de la Loi à Israël s'intègre dans un dessein providentiel beaucoup plus vaste : Dieu ne s'est pas borné à choisir un législateur comme Moïse ; c'est le peuple lui-même qu'il a choisi et qu'il suit d'étape en étape. Les lois s'insèrent ainsi dans un cadre historique ; elles ne sont pas présentées dans un cadre systématique, mais dans leur cadre providentiel reconstitué à l'aide de traditions diverses. Ce cadre historique est comme la signature divine apposée sur la Loi par laquelle Dieu régit son peuple et lui donne la vie (Dt 7,12ss). Le Dieu qui offre sa Loi à son peuple est celui qui s'est révélé dans son histoire comme le souligne fortement l'introduction du Décalogue : *Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte* (Ex 20,2).

## MOÏSE PARLE À PLUSIEURS VOIX

L'attribution du Pentateuque à Moïse n'a pas soulevé de difficultés majeures pendant des siècles. Depuis la Renaissance, et encore plus depuis les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s, le développement de l'esprit critique a obligé à repenser le sens de cette attribution, non sans de sérieuses tensions.

Des constats indéniables se sont imposés : changement des noms divins, double récit de la création, différentes manières de présenter le déluge ou le passage de la mer à l'intérieur d'un même récit, évolutions des lois, pour ne prendre quelques exemples. Les spécialistes en sont réduits à proposer des hypothèses. Faut-il penser à l'assemblage de divers fragments ou envisager un texte de base sans cesse complété ? C'est l'hypothèse documentaire qui, pendant à peu près un siècle, a dominé la lecture critique du Pentateuque.

L'hypothèse documentaire explique la composition du Pentateuque par la fusion de 4 documents d'abord autonomes, dotés d'une réelle cohérence, inscrits dans l'histoire du peuple, émanant de milieux précis. Les plus anciens remontent à la période monarchique : la période de David et de Salomon au Sud pour le plus ancien, le Yahviste (J), les 1<sup>ères</sup> manifestations du prophétisme dans le royaume du Nord pour l'Élohiste (E). Le Deutéronome (D) se développe surtout à partir de la réforme de Josias, datée de 622 av.J.C. C'est aux prêtres du sanctuaire de Jérusalem en exil (587-538 av.J.C.) que l'on doit le document sacerdotal (P), le dernier en date qui sert de cadre à l'ensemble. Cette interprétation a dû composer avec d'autres approches. Plus sensible à la recherche des sources les plus anciennes, elle est restée plus évasive sur les dernières étapes qui ont conduit à la rédaction finale du Pentateuque.

C'est précisément sur ces dernières étapes que la recherche a beaucoup progressé ces 40 dernières années. Depuis le début des années 70, plusieurs méthodes centrées sur l'état final du texte ont inversé le mouvement, tandis que la reconstruction des origines d'Israël est apparue de plus en plus délicate pour les historiens, au vu notamment des hypothèses des archéologues. Des analyses plus pointues ont détecté des influences plus tardives sur des textes jugés jusqu'alors plutôt anciens. Si bien que de nos jours, on a tendance à renoncer à la classification Yahviste et Élohiste, tout en conservant l'idée que les textes anciens dont il s'agit dans cette classification ont servi de fonds à la rédaction finale (D et P).

La Bible de la Liturgie écrit dans sa présentation du Pentateuque que Moïse parle à travers les deux voix, sacerdotale et deutéronomiste. P le document le plus tardif, est facilement repérable par son style répétitif, la précision de ses datations, son vocabulaire technique. Il s'intéresse particulièrement au culte, tout en prenant soin de relier les différentes phases de l'histoire. Tout entier au service de la présence de Dieu, les écrivains sacerdotaux ont un sens aigu de la transcendance de Dieu, de sa gloire et de sa sainteté.

Les auteurs deutéronomistes ne forment pas un mouvement structuré mais plutôt un courant réformateur qui lutte contre l'idolâtrie et toutes formes de contamination païenne, insiste sur la centralisation du culte. Ce courant a reçu une impulsion décisive dans l'entourage du roi Josias (640-609 av.J.C.). Ce courant va dépasser le cadre du Pentateuque, car il est présent dans la relecture de l'histoire d'Israël, du livre de Josué aux livres des Rois. À la différence des écrivains sacerdotaux, ce courant préfère souligner le caractère joyeux du culte plutôt que de s'attacher aux détails du rituel. On retiendra particulièrement de lui le primat de l'amour de Dieu, le statut d'Israël peuple saint, consacré au Dieu qui l'a élu par amour, l'exigence pour les membres du peuple de vivre en frères, la perspective humanitaire, l'attention aux catégories défavorisées.

Loin d'être résolu, les problèmes exégétiques demeureront toujours en débat. L'important est le rattachement du Pentateuque à la figure unique de Moïse, vénéré par toute la tradition juive, une tradition que nous ne pouvons négliger dans notre lecture du Pentateuque.

Les chrétiens reçoivent Moïse comme figure du Christ. Jésus a usé d'une grande liberté dans son interprétation de la Loi, cependant il n'est pas venu l'abolir mais l'accomplir (Mt 5,17). La figure de Moïse est une voie d'accès au Christ, en même temps qu'elle reçoit de lui toute sa lumière. Ceci se vérifie dans la liturgie quand des extraits du Pentateuque sont proclamés en relation avec l'Évangile. C'est alors que le croyant l'entend, de manière éminente, comme parole pour aujourd'hui : *Ce n'est pas avec nos pères que le Seigneur a conclu cette alliance, mais bien avec nous, nous-mêmes qui somme ici aujourd'hui tous vivants* (Dt 5,3).